



Le + syndical

SYNEP

La Présidente

Chères et chers collègues,

Le 31 octobre 2020, le SYNEP CFE-CGC a interpellé le Ministère à la suite du nouveau protocole sanitaire mis en place au retour des vacances de la Toussaint.

Le SYNEP-CFE-CGC se réjouit de poursuivre les cours en présentiel, cependant ce présentiel ne peut être pérenne s'il n'est pas assorti de mesures sanitaires réalistes. Nous avons donc formulé un certain nombre de questions pour lesquelles nous attendons des réponses concrètes :

Concernant l'organisation du travail :

- Des demi-groupes sont-ils envisagés comme l'avait préconisé Monsieur Blanquer en cas de circulation active du virus ? Si la réponse est négative pour le moment, ce changement de décision est-il lié à une recommandation du haut conseil de la santé publique ?
- Qu'est-il prévu concernant le matériel informatique nécessaire aux enseignants et aux élèves pour assurer la création et le suivi des cours en distanciel et en hybride ?
- Quelles solutions envisagez-vous lorsque les locaux ne sont pas adaptés à la mise en place du protocole sanitaire, autres qu'un « si possible » inacceptable ?

Concernant la santé :

Le conseil d'Etat a suspendu les dispositions du décret du 29 août 2020 qui avait limité la liste des personnes vulnérables.

Le juge des référés a rendu sa décision le 15 octobre 2020, élargissant à nouveau les critères de vulnérabilité

(à consulter sur le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14380>)

Mais

- Qu'en est-il des personnels vivant avec des personnes vulnérables ?
- Pour donner suite au sondage que nous avons réalisé auprès de vous, enseignants du privé sous contrat, au sujet du port du masque, quels moyens le gouvernement prévoit-il pour soulager les enseignants ? Achats de micros, de visières (lorsque la distanciation est respectée et avec l'aval du haut conseil de la santé publique) ?
- Quand les masques seront-ils réceptionnés en nombre suffisant par chaque enseignant (autres que les DIM actuellement retirés pour suspicion de nocivité) ?

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 59-63 rue du Rocher 75008 PARIS

Tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@synep.org

www.synep.org



Le + syndical

SYNEP

La Présidente

Concernant la sécurité :

Les événements tragiques de ces dernières semaines ont placé le « Plan Vigipirate » à son plus haut niveau. Il est important de rappeler aussi que certains élèves et personnels sont amenés à effectuer des trajets sur des parcours qui sont, dans ce contexte de confinement, peu fréquentés, et les établissements scolaires sont devenus des cibles potentielles.

Comment la sécurité des élèves et des enseignants aux abords des établissements notamment pour les entrées et les sorties mais également lors des pauses pour les fumeurs est-elle assurée?

Le **SYNEP-CFE-CGC** pense que des solutions sur le long terme, pour faire face à cette pandémie dont on ne connaît pas la durée, sont envisageables. Certains établissements ont déjà réussi à mettre en place des cours en demi effectif avec l'accord du rectorat ; Pour les classes à effectif déjà réduit, l'amplitude horaire a été raccourcie ; Des établissements ont prévu des micros pour l'ensemble des enseignants, ont équipé de webcams toutes les salles permettant aux professeurs qui le souhaitent d'assurer une partie de leurs cours en distanciel et en hybride.

Le **SYNEP-CFE-CGC** invite les enseignants à se réunir (en Visio ou en présentiel avec le strict respect du protocole sanitaire) et à proposer collectivement à leur direction des mesures à mettre en place susceptibles de maintenir l'ouverture de leur établissement et d'un maximum de classe, afin de pouvoir faire cours en pleine sécurité et sérénité tant pour eux que pour leurs élèves.

Merci de nous faire part de vos propositions à synep@synep.org

Au sujet de l'assassinat de notre collègue Samuel PATY, nous avons tous été bouleversés. Mais la véracité des faits au sein de son établissement et des réactions de sa hiérarchie est mise en doute et pose questions.

Le **SYNEP-CFE-CGC** demande donc qu'une enquête indépendante soit menée, et que tous les rapports soient accessibles.

Si jamais l'enquête devait révéler un quelconque manque de soutien à l'égard de notre collègue nous demandons que les sanctions nécessaires soient prises et ce à tous les niveaux de la hiérarchie.

Bon courage pour les semaines à venir !

Nadia Daly, Présidente du SYNEP CFE-CGC

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 59-63 rue du Rocher 75008 PARIS

Tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : synep@synep.org

www.synep.org